

SORTIE DE TERRITOIRE

PIECES A FOURNIR

⇒ *Carte d'identité de l'enfant et celle du parent ayant l'autorité parentale*

⇒ *Un justificatif de domicile :
(Quittance EDF, EAU et FORCE...)*

⇒ *Le livret de famille*

En cas de séparation des parents, présenter le dispositif du jugement.



Ville de
Valenciennes

